



Troubles moteurs acquis de la parole : dysarthries et apraxies de la parole Diagnostic et axes de prise en soins orthophoniques

➤ Thème / Résumé / Contexte

1

Les troubles moteurs acquis de la parole, désignés sous l'appellation « motor speech disorders » (Duffy, 2019) ou encore « sensorimotor speech disorders » (McNeil, 2009) dans les pays anglo-saxons, regroupent les dysarthries, atteintes de l'exécution motrice et de la programmation motrice de la parole, et les apraxies de la parole, perturbation du niveau de planification de la parole (Darley et al., 1969a ; Kent, 2000 ; Duffy, 2013). Les troubles moteurs acquis de la parole se rencontrent dans de nombreuses pathologies d'étiologies diverses (vasculaire, neuro-dégénérative, inflammatoire, tumorale, métabolique...) et constituent ainsi le handicap le plus fréquent de la communication orale (Auzou, 2007).

Ce programme propose d'aborder leur évaluation (niveaux d'analyse perceptif, moteur-articulatoire et acoustique) en s'appuyant sur des connaissances physiopathologiques et sémiologiques actualisées. Les axes de prise en soins seront discutés dans un second temps en fonction des recommandations internationales disponibles (guidelines), de l'étiologie sous-jacente, de la sévérité de l'atteinte de la parole et du handicap qu'elle génère. Les déficits associés (cognitifs, moteurs) et le contexte (aidants, environnement, réseau de soin) seront aussi pris en compte, tout comme les stratégies efficaces et les possibilités existantes, afin d'ajuster au mieux le suivi. Un focus sera proposé sur les apraxies de la parole d'étiologies vasculaire et neuro-dégénérative ainsi que sur les dysarthries survenant dans le cadre de la maladie de Parkinson et post-AVC.

Cette formation en groupe, présentielle, intégrant des méthodes affirmatives (expositives et démonstratives), interrogatives et actives, s'appuie sur des ateliers d'écoute (enregistrements audios et vidéos), de cotation de tests et d'échelles, de réflexion sur des cas cliniques. Elle permettra au clinicien de se familiariser avec la sémiologie et la classification des troubles moteurs acquis de la parole, ainsi qu'avec les outils du bilan orthophonique. Les participants apprendront à évaluer et à poser un diagnostic de dysarthrie et/ou d'apraxie de la parole, tout en affinant le diagnostic différentiel entre ces troubles, puis à mettre en oeuvre des axes et des objectifs de prise en soin orthophonique adaptés.

➤ Public concerné : orthophonistes

➤ Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la sémiologie et la classification des troubles moteurs de la parole.
- Savoir évaluer et poser un diagnostic orthophonique de dysarthrie et d'apraxie de la parole.
- Mettre en œuvre un/des axe.s de prise en soin orthophonique d'un patient présentant une dysarthrie.
- Mettre en œuvre un/des axe.s de prise en soin orthophonique d'un patient présentant une apraxie de la parole.

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- **Formatrice :** Michaela Pernon, orthophoniste
- **Date :** vendredi 14 et samedi 15 octobre 2022 Durée : 2 jours (14h)
- **Lieu :** Bar-le-Duc (55)
- **Tarifs :** Libéral Non DPC : 420 €, Libéral DPC : 448€, Salarié : 500 €
- **Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent
- **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants :** 25 stagiaires
- **Moyens pédagogiques et techniques :**
 - Exposé de l'intervenant
 - Ateliers d'écoute, quizz perceptif à partir de supports audios et vidéos
 - Cotations de tests et d'échelles à partir de supports audios et vidéos
 - Analyse de cas cliniques (bilan orthophonique et prise en soin orthophonique) proposés par l'intervenant et apportés par les stagiaires.
 - Travail individuel et en sous-groupe
 - Interactivité intervenant / stagiaires : régulation, propositions, corrections de la part de l'intervenant
 - Matériel utilisé pour la présentation : Vidéoprojecteur, Paperboard, Diaporama et documents imprimés pour chaque stagiaire
- **Méthodes retenues, en référence aux modalités définies par la HAS :**
 - **Méthodes affirmatives (expositives et démonstratives)**, interrogatives et actives, cognitives en groupe, formation présentielle (apports théoriques et pratiques, notamment à partir de l'évaluation perceptive des troubles moteurs acquis de la parole (ateliers d'écoute : supports audios et vidéos), de l'entraînement à l'évaluation et à la cotation de la parole dysarthrique et apraxique, et, au moyen d'échanges en groupes à partir de cas cliniques et de dossiers de patients).
 - **Analyse des pratiques** : préalable, individuelle et réflexive, en présentiel, interactivité intervenant/stagiaires, régulation, corrections de l'intervenant.
- **Moyens d'encadrement :**
 - La formatrice sera présente pendant les 2 jours de la formation.
 - Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente également. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce stage. Ils'agit de : Anaïs RICHARD - 06 49 09 42 82 - richard.anais24@gmail.com - 32b impasse Léo Lagrange - 55500 LIGNY-EN-BARROIS



- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**
Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire : *pré-formation* ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.

->2° questionnaire : *post-formation* ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire : *évaluation de la formation* ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

- **INFORMATIONS PRATIQUES**

Sur le lieu de la formation :

Parking sur place.

Gare SNCF au centre-ville, puis :

- covoiturage possible (10 minutes)

- ou Bus (10 minutes - plan et horaires sur demande) : Ligne 3 à Sébastopol Gare, Direction Centre Hospitalier, Arrêt Barrois, puis 2 min à pieds

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.



➤ **PROGRAMME**

JOUR 1 : Vendredi 14 octobre 2022

1ère demi-journée

8h30:9h00 : Accueil des participants

9h00-12h30 Sémiologie des troubles moteurs acquis de la parole

1. Rappel du contrôle moteur de la parole / modèles de production motrice de la parole
2. Classification et sémiologie des dysarthries et des apraxies de la parole (vasculaires, neuro- dégénératives : apraxies progressives primaires)
3. Diagnostic différentiel entre les dysarthries et les apraxies de la parole

2ème demi-journée

14h-17h30 : Evaluation des troubles moteurs acquis de la parole

1. Evaluation des troubles moteurs acquis de la parole : axes (perceptif, articulatoire, acoustique) et outils (échelles, batteries)

2. spécificités de l'évaluation des dysarthries et des apraxies de la parole

JOUR 2 : Samedi 15 octobre 2022

3ème demi-journée

09h00-12h30 : Prise en soins orthophoniques des dysarthries

1. Principes d'apprentissage moteur
2. Recommandations internationales (guidelines)
3. Axes : restaurer (étage respiratoire, phonatoire, articulatoire, prosodique), compenser, adapter- pallier (CAA)
4. Spécificités pour la prise en charge de la dysarthrie hypokinétique parkinsonienne : méthode LSVT et stades avancés
5. Les dysarthries post-AVC

4ème demi-journée

14h00-17h30 : Prise en soins orthophoniques des apraxies de la parole

1. Recommandations internationales, revues de littérature
2. Axes de prise en soins des apraxies de la parole --> axe articulatoire et axe prosodique : méthodes thérapeutiques (SML, MIT...)
3. Techniques de feedbacks, compensation, adaptation

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.
Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2022. Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2022. Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Tout professionnel libéral s'inscrit à la formation auprès de SOLFormation et règle à cet organisme le coût de la formation. Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation **doit également s'inscrire** sur le site www.mondpc.fr, 1 mois avant la formation, ou dès que l'organisateur vous le demande. Veillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.